



COMMUNE DE ZIMMERBACH

UNTER UNS

Entre Nous

Janvier 2021



ÉDITORIAL

Chères Zimmerbachoises, chers Zimmerbachois,

Entre pandémie de covid-19, difficultés économiques et menaces renouvelées sur notre démocratie, l'année 2020 restera gravée dans l'histoire et nos mémoires comme une rude et éprouvante année. Je sais que certains d'entre vous ont été personnellement frappés par le virus : je vous souhaite d'être désormais pleinement rétablis. Alors que le virus circule encore, sous de nouvelles formes, je vous adresse au nom du conseil municipal et de l'équipe communale, à chacune et chacun, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, mes plus chaleureux vœux de santé, bonheur et réussites en 2021.

Dans ce contexte difficile, je mesure la chance que nous avons de vivre dans notre village calme et paisible. Depuis le début de cette crise, assurer la continuité des services publics dans le respect des mesures sanitaires a été notre priorité. Cela a été possible grâce au dévouement et au professionnalisme des équipes de la mairie, de l'école et du périscolaire, que je veux ici saluer. Vous y avez également grandement contribué par votre prudence et votre solidarité. Le récent épisode neigeux a été un nouvel exemple de l'esprit de solidarité et d'entraide qui vous anime. Je vous en remercie.

À l'échelle de notre village, l'année a également été marquée par le décès d'Emile Ottmann, maire honoraire, survenu le 1^{er} octobre 2020. Emile a consacré plus de la moitié de sa vie à notre commune, d'abord en tant que conseiller municipal de 1971 à 1977 puis comme maire de 1977 à 2014. Un dossier de ce bulletin communal, que votre conseil municipal a renommé *Unter'Uns* en son honneur, retrace en images son action à la tête de la commune.

À Zimmerbach comme dans toutes les communes de France, 2020 a été une année d'élections municipales. Je veux ainsi mettre en valeur, en ouverture de ce bulletin communal, l'engagement de l'ensemble des conseillers municipaux 2014-2020. Nous avons ensemble réalisé un mandat productif, marqué notamment par la mise en accessibilité des bâtiments publics ou encore la construction de salle du Hohnack, achevée en octobre 2020. Si elle fait d'ores et déjà le bonheur de nos écoliers, je souhaite que la situation sanitaire s'améliore rapidement pour que nous puissions l'inaugurer avec vous toutes et tous et que nos associations, qui participent de la vitalité de notre village, puissent également en profiter pleinement.

Désormais, il revient à la nouvelle équipe municipale, déjà engagée à vos côtés, de faire vivre Zimmerbach. Votre nouveau conseil municipal met également en œuvre une politique de préservation de l'environnement. Vous retrouverez ainsi désormais dans chacun des *Unter'Uns* un cahier « objectif environnement », qui vous propose des actions concrètes en faveur de la planète. Cet élan démocratique, écologique et solidaire se traduit d'ores et déjà par plusieurs mesures : le soutien aux commerçants du village affectés par les mesures de confinement au travers de bons d'achat aux aînés de Zimmerbach ou encore la création d'un marché de producteurs du terroir. Alors que l'importance des circuits courts et de l'emploi local nous apparaît chaque jour avec plus d'évidence, ces décisions s'inscrivent également dans notre volonté de tirer les leçons de la crise sanitaire à notre modeste échelle communale.

En 2021, nous poursuivrons cette dynamique : création d'un conseil municipal des jeunes, constitution d'une réserve communale de sécurité civile, réflexion sur la rénovation thermique des bâtiments publics et aménagements de voirie sont au programme. C'est donc nourri d'espérances que j'aborde cette nouvelle année.

Puisse 2021 être marquée par le recul de la pandémie afin de que nous puissions retrouver notre art de vivre et donc les moments de convivialité avec nos associations, notre école, nos commerces et notre restaurant, qui nous manquent cruellement.

Meilleurs vœux et bonne lecture,
Pour le conseil municipal, Jacques Muller

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Romy MAURER, née le 6 juillet à Colmar

Méline ANGOT, née le 13 octobre à Colmar

Giulia, Mélissa D'ALTRAMURA BERTÉ, née le 11 décembre à Colmar

DÉCÈS

Thierry, Etienne FELLMANN, le 3 janvier à Colmar

Mireille SKIBOWSKI, le 6 février à Zimmerbach

Marcel, Etienne FELLMANN, le 2 avril à Zimmerbach

Antoine, Gérard HESS, le 22 avril à Colmar

Henri, André MEYER, le 2 juin à Zimmerbach

Lucie, Lina THORR née BRETZ, le 25 septembre à Colmar

Marie-Hélène SATTLER née SCHOEPPER, le 21 mars à Munster

Emile, Claude, Pierre, Edouard OTTMANN, le 1^{er} octobre à Colmar

Germain, Joseph WESSANG, le 7 novembre à Colmar

Louis, Joseph MEYER, le 22 décembre à Horbourg-wihr

MARIAGES

Emmanuel PATARD et Catherine BINDER, le 12 septembre

P.A.C.S

Jérémy HEINRICH et Léonie OTTMANN, le 24 octobre

Olivier LAVERGNE et Maëva BOCKMEYER, le 8 décembre

VIE COMMUNALE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



de gauche à droite, au dernier rang : Marc Klein, Jacques Muller, Michel Ottmann, Rosalie Fornara, Didier Maquin, Jean-Paul Maurer, Benjamin Huin-Morales, Pierre Wittmer.

de gauche à droite, au premier rang : Patricia Losito, Magali Dalloz, Gilbert Goetz, Dominique Thallinger, Claire Duprez, Thomas Hess (Fernand MEYER, absent sur la photo)

Installé le 23 mai 2020, votre nouveau conseil municipal est composé de :

- Muller Jacques, Maire
- Huin-Morales Benjamin, 1^{er} adjoint
- Fornara Rosalie, 2^{ème} adjointe
- Dalloz Magali, 3^{ème} adjointe

et des conseillers municipaux : Duprez Claire, Goetz Gilbert, Hess Thomas, Klein Marc, Losito Patricia, Maquin Didier, Maurer Jean-Paul, Meyer Fernand, Ottmann Michel, Thallinger Dominique et Wittmer Pierre.

Cette nouvelle équipe sera à vos côtés et aura à cœur de faire vivre le village et d'en préserver le cadre paisible.

Les commissions communales suivantes ont été créées :

- Economie et finances
- Communication et attractivité
- Urbanisme et patrimoine
- Affaires scolaires et périscolaires
- Environnement, développement durable et transition écologique
- Animation socio-culturelle et solidarité communale

Les conseillers municipaux se tiennent à votre service pour vous faciliter la vie au quotidien et soutenir vos projets.

FINALISATION DE LA SALLE DU HOHNACK

Les travaux de la salle du Hohnack sont finalisés. Monsieur Pierre-Paul Schneider, 1^{er} adjoint entre 2014 et 2020, a terminé le suivi du chantier via un mandat de maîtrise d'ouvrage. Nous le remercions pour son engagement.

La commune est à présent dotée d'un bel outil, qui permet en priorité d'accueillir les activités ludiques et sportives des enfants de l'école et du périscolaire.

La salle pourra également accueillir les réunions de travail et rencontres associatives, culturelles et de lien social dans de bonnes conditions (la salle d'honneur de la mairie étant restreinte à 19 personnes).

Les associations du village ont en effet toute leur place dans cette salle qu'elles contribueront à faire vivre.

Les activités associatives qui avaient bien démarré ont malheureusement été suspendues jusqu'à nouvel ordre en raison de la crise sanitaire.



FORMATION

Les employés communaux ont bénéficié d'une formation technique sur l'utilisation de la chaudière à pellets de la salle Hohnack par un formateur de l'entreprise Labeaune.



CRÉATION D'UN MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX

Depuis le 17 septembre 2020, vous bénéficiez d'un marché de producteurs locaux. Organisé par la commune, ce marché poursuit plusieurs objectifs : vous offrir une offre alimentaire de qualité, largement issue de l'agriculture biologique, valoriser les producteurs locaux et créer de la convivialité.



Vous trouverez tous les jeudis de 17h30 à 19h30 (de 16h à 17h45 tant que le couvre-feu est à 18h), le camion pizza et des produits du terroir :

- le miel d'Olivier et Valérie Henry (Zimmerbach)
- le miel des « Ruchers de Max » (Maxime Ottmann, Zimmerbach)
- le vin du domaine Alphonse Meyer et fils (Zimmerbach)
- le maraîcher bio « Au pré des frères » (Turckheim)
- le fromage et les produits laitiers de Martin Ertlé, ferme du Geisbach (Luttenbach)
- la boucherie-charcuterie Rémy Schierenbeck (Breitenbach)
- la boulangerie bio Cézamie (Logelbach)
- les tisanes et œufs bio de la ferme Saint-Gilles (Wintzenheim)
- les ruches du Schauenberg (Gueberschwihr)
- les produits textiles artisanaux de Françoise Lentsch, Lucie au Jardin (Colmar)

Ainsi, les **producteurs sont en moyenne situés à moins de 8 kilomètres du village** : un bel exemple de circuits courts !

Nous vous invitons à venir découvrir ce marché si vous n'y êtes pas encore allés. Au fil des saisons, de nouveaux producteurs et animations enrichiront encore le marché !

Par ailleurs, tous les samedis de semaine paire de 15h à 16h30, Mme Agnès Gabriel propose des légumes bios de la ferme Peter de Muttersholtz, dans la salle sous la mairie.

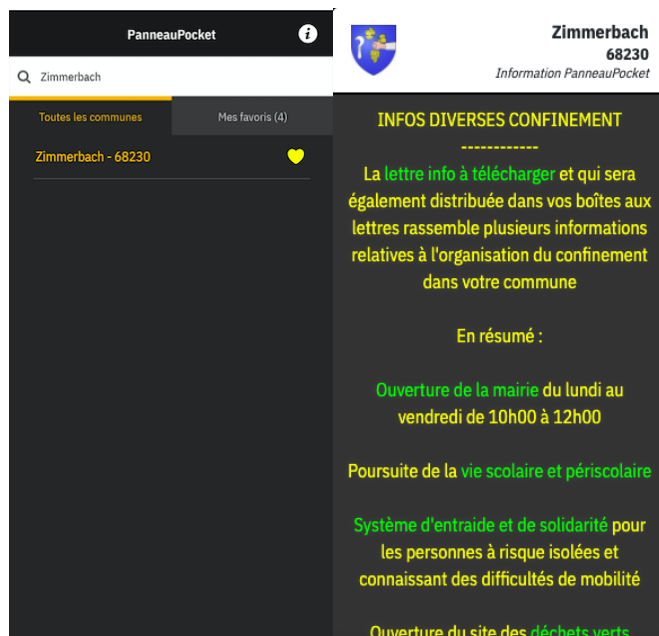
LA COMMUNE SE MODERNISE POUR MIEUX VOUS INFORMER

La communication et l'information sont essentielles pour vous tenir au courant de l'actualité de la vie du village et pour interagir avec vous. La commune est ainsi dotée de deux nouveaux outils : l'application pour téléphones mobiles Panneau Pocket et une page Facebook.

Ces nouveaux outils sont d'ores et déjà populaires : en date du 12 février, Panneau Pocket a été installé sur 442 smartphones et notre page Facebook compte 298 abonnés !

Comment installer Panneau Pocket ?

Une fois Panneau Pocket téléchargé sur Google Play (Android), App Store (iPhone) et AppGallery puis installé sur votre téléphone, il vous suffit ensuite de taper « Zimmerbach » ou « 68230 » dans la barre de recherche et appuyer sur le cœur à côté du nom de la commune. Le périscolaire « Les lutins du Hohnack » dispose aussi d'un compte.



Comment consulter la page Facebook ?

Il suffit d'aller sur Facebook et de taper « Commune de Zimmerbach » sur la barre de recherche de Facebook. Si vous n'avez pas de compte Facebook, vous pouvez quand même suivre les informations de la commune en vous rendant à l'adresse <https://www.facebook.com/Communed Zimmerbach>.



Si vous rencontrez des difficultés pour consulter notre site internet, l'application Panneau Pocket ou notre page Facebook, **Monsieur Benjamin Huin-Morales tiendra une permanence en mairie pour vous aider à installer ces outils le samedi 13 mars 2021 de 9h30 à 12h00.**

REMISE DE RÉCOMPENSES AUX JEUNES MÉRITANTS

Comme tous les ans, la commune récompense les enfants de moins de 18 ans qui se sont distingués dans des disciplines artistiques, sportives ou scolaires. Pour 2020, nous avons félicité :

- Madeleine Bouvier, 3^{ème} place en duo championnat de danse sportive latine
- Mattéo Klein, champion UNSS académique en escalade
- Jules Pétuya, 3^{ème} d'Alsace en escalade et 2^{ème} coupe de France CrossCourt 7km
- Timothée Pétuya, 1^{er} battle cross Alsace et 2^{ème} coupe de France en mono-cycle
- Marius Vieil, 1^{er} du cross des classes de 3^{ème}

L'ensemble du conseil municipal vous adresse ses chaleureuses félicitations !

LA COMMUNE MOBILISÉE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Cette année 2020 restera profondément associée à la pandémie de covid-19 qui a ébranlé le monde. La France n'a pas fait exception et le Haut-Rhin a été l'un des départements les plus touchés de l'hexagone.

Pour la commune comme pour chaque particulier, association ou entreprise, cette année aura été singulière. Alors que le vaccin nourrit l'espoir d'une sortie de cette crise, nous vous proposons un petit retour en images sur la mobilisation de votre équipe municipale :

- **12 mars 2020** : le président de la République annonce le confinement.



Source : https://www.youtube.com/watch?v=mhkBfO-Jkuo&ab_channel=FRANCE24

- **Mars-mai 2020** : premier confinement : fermeture des écoles et de la mairie. La continuité du service communal est assurée à distance. Les élus de la précédente et de l'actuelle équipe municipale organisent un système de solidarité et d'entraide en réalisant des courses pour les personnes vulnérables.



Source : commune de Zimmerbach

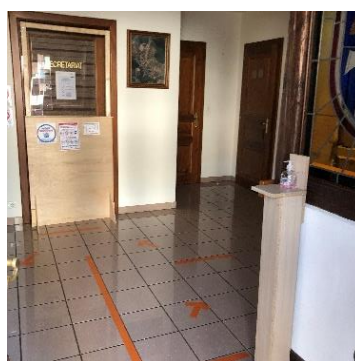
- **Mai 2020** : réception des masques livrés par l'armée de terre. La commune a livré deux masques à chaque habitant, en commençant par les 600 personnes les plus âgées de la commune.



Source : commune de Zimmerbach

Votre maire, Jacques Muller reçoit les premiers masques, livrés par les militaires du 152^e régiment d'infanterie de Colmar

- **Mai-juin 2020** : réouverture de la mairie et de l'école dans le cadre d'un protocole sanitaire



Source : commune de Zimmerbach

- **28 octobre 2020** : le président de la République annonce un reconfinement jusqu'au 15 décembre 2020



Source : <https://www.federationdesdiabetiques.org/federation/actualites/reconfinement-le-point-sur-les-mesures-gouvernementales>

- **Décembre 2020** : solidarité envers les aînés et soutien aux commerçants : distribution aux aînés d'un bon d'achat d'une valeur de 20 € à faire valoir dans les commerces de la commune touchés par la crise sanitaire.



Source : commune de Zimmerbach

Merci pour votre prudence et votre dévouement !

HOMMAGE À MONSIEUR EMILE OTTMANN

L'action d'Emile Ottmann a durablement marqué notre belle commune. Réalisation de l'assainissement, construction de lotissements, création de l'école et du périscolaire ou encore aménagement de la mairie : nombreuses ont été ses réalisations. Vous pourrez retrouver sur le site de la commune un hommage détaillé. Dans ce *Unter'Uns*, nous souhaitons retracer en quelques images symboliques son œuvre au service du village et de ses habitants. Les rédacteurs adressent leurs chaleureux remerciements à messieurs Jean-Claude Maurer, Rémi Kayser, Jean Laurecki et Jean-Jacques Marchand pour les photos.

1971 : première élection comme conseiller municipal



Fin des années 1970 : Emile Ottmann est entouré de ses fidèles adjoints et compagnons de route. De gauche à droite : Jean-Pierre Zeh, Michel Binder, Joseph Schoch, Emile Ottmann, Alphonse Meyer et Jean-Paul Marchand

1989 : réélection pour un troisième mandat

1977 : première élection comme maire de Zimmerbach

1983 : réélection pour un second mandat de maire



Emile Ottmann a toujours été un maire dévoué corps et âme pour sa commune, à l'image de cette photo lors des inondations de 1990

1995 : réélection pour un quatrième mandat



1997 : Entouré de personnalités locales, d'habitants et de groupes culturels alsaciens, Emile Ottmann célèbre l'aménagement de la mairie, mené entre 1996 et 1997



(Avec monsieur Laurecki, ancien président du comité des fêtes). Emile Ottmann a toujours eu à cœur de faire vivre le village, ici lors des jeux interquartiers, organisés en collaboration avec le comité des fêtes de Zimmerbach

2001 : réélection pour un cinquième mandat



Emile Ottmann au travail avec un de ses fidèles adjoints, monsieur Pierrez

2008 : réélection pour un sixième mandat



2014 : Emile Ottmann quitte ses fonctions de maire



VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? LA COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE

Si vous souhaitez entreprendre des travaux d'économies d'énergie pour votre logement, sachez qu'il existe des aides qui vous permettront de boucler votre budget, ou de revoir votre ambition d'efficacité énergétique à la hausse.



En effet, **l'Etat, les collectivités, les fournisseurs d'énergie ainsi que certaines associations soutiennent financièrement ce type de démarches individuelles** dont les bénéfices environnementaux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre profitent à l'ensemble de la société. De nombreux types de travaux peuvent être concernés par ces accompagnements financiers tels que **l'isolation thermique** (murs, toitures, planchers, parois vitrées), **l'installation d'un nouveau mode de chauffage ou d'équipement pour la production d'eau chaude sanitaire**.

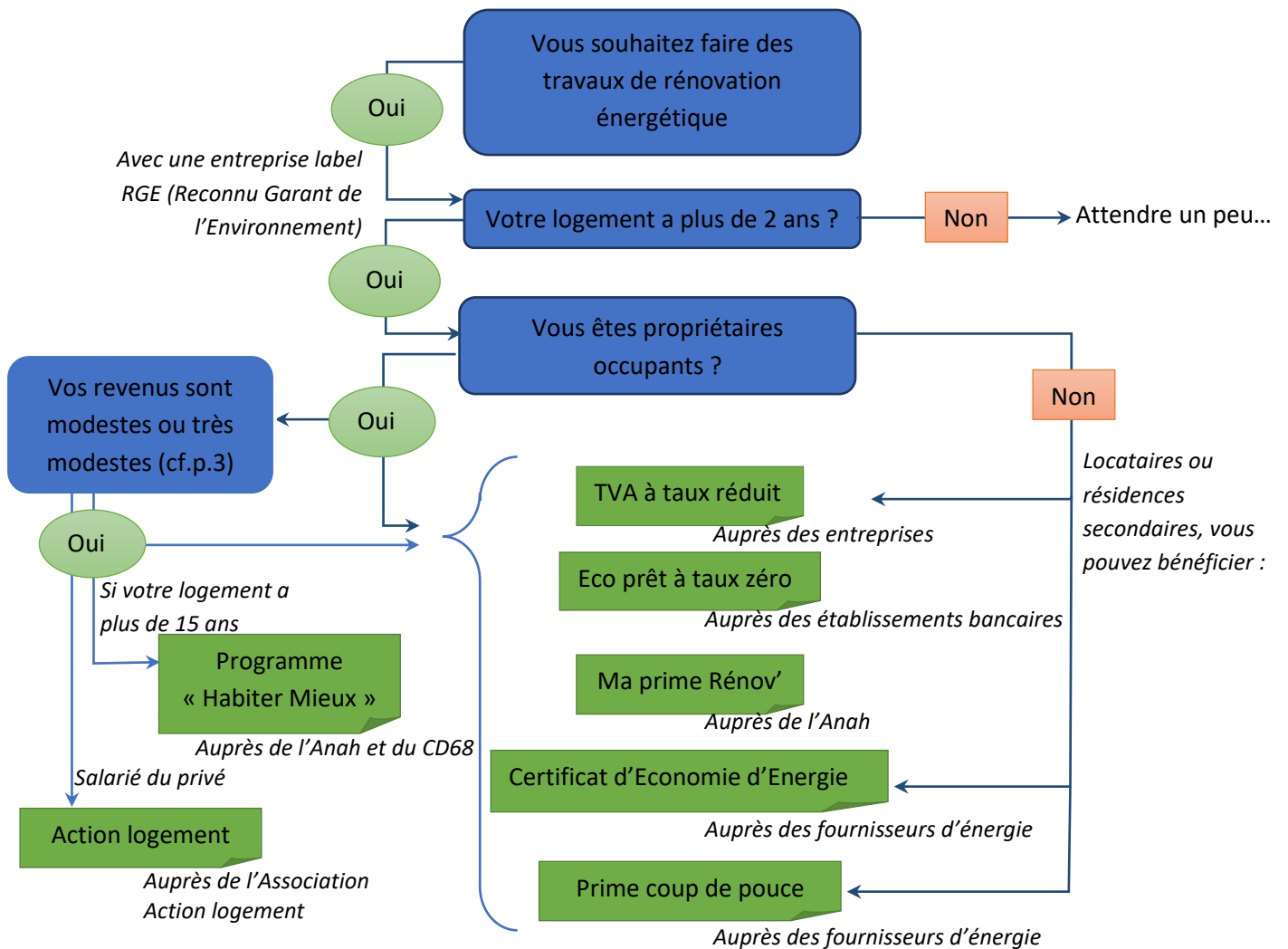
Le choix de la source d'énergie reste libre (hormis le fioul) sous condition de performance énergétique. Le contexte local donne souvent de bonnes indications pour la réussite et l'efficacité de votre projet. Ainsi, à Zimmerbach, l'absence de raccordement au gaz de ville, la durée d'ensoleillement liée à l'exposition et le relief ou encore la structuration de la filière bois énergie locale sont autant de paramètres à prendre en considération pour l'élaboration de votre projet.

Face à la diversité des acteurs, des dispositifs et de leurs conditionnalités, **vous n'êtes pas seuls** : n'hésitez pas à vous rapprocher de la **mairie** pour toutes informations complémentaires ou à faire appel au **service public FAIRE Info-Energie de Colmar Agglomération** (agglom-colmar@eie-grandest.fr / 03 69 99 55 69).



Photo et image libre de droit – source Pixabay

LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – SECTEUR DE ZIMMERBACH – 2021



- Les aides sans conditions de ressources :**

- ✓ **La TVA à taux réduit** valable pour tous dès lors que vous faites réaliser vos travaux par un professionnel. Pour les travaux de rénovation énergétique (isolation, mode de chauffage), cette taxe est ainsi ramenée à 5,5%.
- ✓ **L'éco prêt à taux zéro** : accessible à tous, il s'agit d'un prêt traditionnel dont les intérêts sont pris en charge par l'État. Vérifiez auprès de votre établissement de crédit s'ils sont bien signataires d'une convention avec l'État.

- Les aides sans conditions de ressources mais calculées sur leur base :**

- ✓ **Ma prime rénov'** remplace désormais le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) et s'adresse à tous les foyers désireux d'accroître l'efficacité énergétique de leur logement. Cette aide de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) est calculée selon un barème des ressources de votre ménage couplée à la nature de vos travaux.
- ✓ **Les aides CEE** (Certificats d'Economie d'Énergie) et **aides Coup de pouce** : Sur le principe de la compensation carbone, les fournisseurs d'énergie s'engagent à promouvoir des actions d'économie d'énergie auprès de leurs clients pour être en conformité avec la loi. Ces aides peuvent être bonifiée en prime Coup de pouce en fonction du type de travaux envisagé. Le montant de la prime accordée n'étant pas encadré, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de plusieurs fournisseurs pour identifier la plus avantageuse. Pour vous aider dans cette démarche, un outil a été créé : <http://cee.planetes68.fr/>

- **Les aides conditionnées aux ressources des ménages :**

PLAFONDS DE RESSOURCES

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	14 879 €	19 074 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	21 760 €	27 896 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	26 170 €	33 547 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	30 572 €	39 192 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	34 993 €	44 860 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 745 €	

Tableau 1 - Source Guide des aides financières ADEME

- ✓ **Le programme « Habiter Mieux »** de l'Anah est destiné aux ménages aux revenus modestes et très modestes et dont l'habitat principal date de plus de 15 ans. Très avantageuse puisqu'elle peut prendre en charge jusqu'à 50% du montant des travaux, cette aide se veut également ambitieuse en s'adressant aux projets de rénovation globale dont le gain énergétique serait supérieur à 25%.
- ✓ **Les aides d'action logement** destinées aux propriétaires salariés du privé aux revenus modestes et très modestes. Ces aides sont également conditionnées à la situation géographique, dont Zimmerbach, classé en zone C, fait partie intégrante.

- **Le cumul des dispositifs : Toutes les aides ne sont pas cumulables ni additionnables :**

	Ma prime rénov'	Eco-prêt à taux zéro	Aides de l'Anah	Aides des fournisseurs d'énergie	Aides d'Action Logement
Ma prime rénov'		✓	✗	✓ avec un écrêtement	✓ avec un écrêtement
Eco-prêt à taux zéro	✓		✓	✓	✓
Aides de l'Anah	✗	✓		✗	✓
Aides des fournisseurs d'énergie	✓ avec un écrêtement	✓	✗		✓
Aides d'Action Logement	✓ avec un écrêtement	✓	✓	✓	

Tableau 2 - Source Guide des aides financières ADEME

Un accompagnement technique :

FAIRE INFO ENERGIE : Colmar Agglomération met à votre disposition gratuitement un espace conseils pour répondre à vos questions de rénovation énergétique : FAIRE INFO ENERGIE, 32 cours Sainte-Anne - 68000 Colmar / Tél. 03 69 99 55 68 / agglo-colmar@eie-grandest.fr

Oktave : dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, Oktave vous propose un service clé en main qui vous accompagne tout au long du projet depuis le diagnostic jusqu'à la réception des travaux, en passant par l'optimisation financière et la mise en relation avec des groupements d'entreprises. Oktave est un service semi-public local qui implique un reste à charge pour le particulier.

OPÉRATION « DES POULES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS »

Colmar agglomération propose gratuitement un couple de poules pondeuses aux usagers possédant un poulailler et un espace pour les accueillir.

Cette opération complète la collecte des bio-déchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de bio-déchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de bio-déchets produits par un ménage de deux personnes.

Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Poule_d%27Alsace#/media/Fichier:Hen1.jpg



Source : <https://jardinage.lemonde.fr/dossier-3043-poule-rousse.html>

Les foyers intéressés devront garantir le bien-être des animaux, et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. Le dossier de candidature permettra de s'en assurer et de valider la demande. Une analyse sera menée en conformité avec le règlement établi et sera éventuellement complétée d'une visite de l'installation sur place.

Où retirer le dossier de candidature ?

- en mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- sur le site internet de Colmar agglomération : <https://www.agglo-colmar.fr/poules-pour-reduire-ses-dechets>

Où déposer le dossier de candidature ?

- en mairie ou au service gestion des déchets de Colmar agglomération, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar (format recto-verso)
- par mail à l'adresse poules.dechets@agglo-colmar.fr (format pdf en un seul fichier)

Date limite de dépôt des dossiers : 26 mars 2021

Périodes de distribution :

- poules rousses : fin mai, début juin 2021
- poules d'Alsace : septembre 2021

ATTENTION AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Finie l'idée du « tout à l'égout » car, jetées dans les toilettes, les lingettes comme d'autres déchets causent de graves dysfonctionnements sur le réseau d'assainissement des eaux usées : elles bouchent les canalisations et empêchent les pompes de refoulement de fonctionner. Ces pannes ont pour conséquence des débordements d'eaux usées chez les riverains et dans l'environnement.



Photo : Obstruction d'un panier de dégrillage du réseau d'assainissement par des lingettes.

Voici une liste (non exhaustive !) de produits qui doivent **IMPÉRATIVEMENT** être **déposés dans les poubelles ou en déchetterie**. Ce geste simple et éco-citoyen permettra à nos réseaux d'assainissement et à nos stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation du milieu naturel.



Ces produits représentent **un fléau pour nos réseaux d'assainissement**. Il faut impérativement ne pas jeter dans les cuvettes de W.C, éviers, grilles d'égouts, les produits suivants :

- Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène) et serviettes jetables, en papier ou textile.
- Protections féminines (tampon + applicateur + emballage, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés.
- Graisses et huiles domestiques ou professionnelles (bac à graisse des restaurateurs)
- Huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques.
- Produits phytosanitaires de jardin, et notamment les désherbants.

EN IMAGES

Cérémonie du 8 mai



De gauche à droite : Jacques Muller, Nicolas Hirn (président de l'Union Nationale des Combattants) et Daniel Kayser (drapeau de la chorale)

Cérémonie du 11 novembre



De gauche à droite : Daniel Kayser (drapeau de la chorale), Nicolas Hirn (président de l'Union Nationale des Combattants), Jacques Muller, Benjamin Huin-Morales, Alfred Schoepfer (porte-drapeau de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre), Rosalie Fornara et Magali Dalloz.

Venue du Saint Nicolas à l'école Charles Perrault



**Récolte de 22,5 kg de pommes au verger communal par
3 enfants du village**



Distribution des pommes récoltées pour l'école et le périscolaire



**Atelier semences paysannes, samedi 19 septembre : produire soi-même
ses semences de tomates**





TRAVAUX À L'ÉCOLE

Depuis le mois de juin 2020, l'école Charles Perrault a été équipée d'un lave-linge séchant. Cet équipement permet de laver sur place l'ensemble des microfibras et petits linges nécessaires au bon fonctionnement de l'école et du périscolaire.

Les enfants de l'école maternelle se lavaient les mains environ 7 fois par jour avec de l'eau froide. Pour plus de confort, la commune a donc décidé d'installer un mitigeur pour tempérer l'eau.

NOUVELLE ATSEM

Madame Marie-Claude Dieterlé a vu passer beaucoup d'entre nous dans sa classe durant sa carrière d'Assistante Territoriale Spécialiste des Ecoles Maternelles (ATSEM) à l'école Charles Perrault de Zimmerbach. Impossible de compter les chagrins et les égratignures soignés par Marie-Claude. D'un naturel discret et d'un tempérament doux, elle insufflait une énergie positive. Elle avait toujours de bonnes idées de bricolage et d'activités.

Le personnel communal de l'école, les parents et les enfants la regretteront ! Nous lui souhaitons une très belle retraite fructueuse en nouvelles expériences.

Madame Solange Frey succède à Madame Marie-Claude Dieterlé en qualité d'ATSEM à l'école Charles Perrault de Zimmerbach depuis la rentrée scolaire. Originnaire de Sondernach, cette mère de famille a effectué une reconversion professionnelle pour intégrer l'équipe pédagogique de Widensolen en 2008 avant une courte expérience à Ingersheim.



PÉRISCOLAIRE « LES LUTINS DU HOHNACK »



Madame Laurence Neuschwander, originaire de Stosswihr participe à l'accueil des enfants du périscolaire durant la pause méridienne depuis la rentrée. Elle remplace Madame Doris Baumgart. Après une carrière d'ambulancière elle a choisi de mettre ses compétences et sa bonne humeur au service des enfants du périscolaire les Lutins du Hohnack aux côtés de l'équipe en place.

Madame Céline Karli, habitante de Volgselsheim, encadre les enfants du périscolaire le midi et le soir en remplacement de Céline Kuentzmann en congé de maternité. Titulaire du B.A.F.A. avec une expérience dans l'encadrement et le tourisme, elle saura ouvrir l'esprit de nos petits lutins du Hohnack.



INAUGURATION DU PARC INFORMATIQUE



Le 4 septembre 2020, le maire Jacques Muller et Martine Better directrice de l'école, inaugure en présence de monsieur Philippe Better maire de Walbach et de madame Monique Martin conseillère départementale, le nouveau parc informatique de l'école.

LA RECETTE DU CHEF

Notre village a la chance d'accueillir le caveau « Au Raisin d'Or ». Vous êtes nombreux à profiter des plats alsaciens traditionnels que le chef Joël Jamm cuisine avec talent. Retrouvez ici l'une de ses nombreuses recettes !



Recette des FLEISCHSCHNNAKA DE BOUDIN, MIT GEBRADELTI HARDÄPFEL

➤ **Boudin noir**

1 boudin noir / 1,5 litre de bouillon de pot-au-feu

➤ **Pâte à nouilles**

500 g de farine / 3 œufs 2 jaunes d'œufs / 5 cl d'eau / 1 c à s d'huile d'olive / 1 pincée de sel

- Bien mélanger jusqu'à obtention d'une pâte bien lisse
- Retirer la peau du boudin noir
- Etaler la pâte 2 à 3 mm d'épaisseur
- Appliquer le boudin en l'écrasant avec une fourchette, rouler la pâte et le boudin en colimaçon
- Couper des tranches d'une épaisseur de 3 cm, les faire dorer dans une poêle 1 min de chaque côté
- Mettre ces tranches dans un plat, mouiller à hauteur avec le bouillon. Cuire au four préchauffé à 200° C pendant 25 min.



➤ **Boudin en feuilleté**

1 carré de feuilletage d'une épaisseur de 3 à 4 mm et de 20 cm de côté / 1 boudin noir sans la peau / 2 c à s de compote de pommes

- Mettre la compote au milieu de la pâte, puis le boudin. Rabattre la pâte par-dessus, coller les coins avec du jaune d'œuf, bien fermer à l'aide d'une fourchette
- Dorer à l'œuf, puis enfourner dans un four à 200° C pendant 20 à 25 min.
- Pour le boudin grillé, chauffer une poêle antiadhésive avec de l'huile.
- Enlever la peau du boudin et le mettre dans la poêle. Bien le saisir, le retourner puis le mettre au four pendant 15 min.
- Servir avec des pommes de terre sautées, une belle salade verte agrémentée de noix, raisins, pommes, quetsches, tomates, œuf dur... selon vos envies.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LE TENNIS CLUB ZIMMERBACH

La crise du COVID-19 rencontrée durant l'année écoulée a eu d'importants impacts sur l'ensemble des activités économiques, culturelles, sociales et associatives.

Le Tennis club de Zimmerbach n'a évidemment pas été épargné, obligeant l'association à suspendre toutes ses activités d'accueil de public durant une bonne partie de la saison 2020 que ce soit en pratique libre, en cours collectifs ou en compétitions, ainsi que son Assemblée générale qui était initialement programmée le 6 novembre (au lendemain des annonces gouvernementales de reconfinement).

Et pourtant, entre deux confinements et en toute discrétion, l'équipe féminine +45ans en entente avec Turckheim, a enchaîné les matchs de compétitions durant les mois de septembre et d'octobre... L'équipe s'est tour à tour imposée face aux clubs de Rixheim (4-0) et Kembs (3-1), avant de poursuivre sur deux matchs nul (2-2) contre les équipes de Illberg et de Munster. Un championnat qui s'est terminé en beauté avec une victoire (3-1) face à Illfurth, permettant aux joueuses de l'équipe Turckheim- Zimmerbach d'atteindre la tant convoitée 1ère place du championnat départemental et devenir championnes du Haut-Rhin +45 !



©Association Familiale de Turckheim - Section Tennis

Nous restons donc, plus que jamais, positifs et nous avons bon espoir que l'année 2021, qui a commencé avec cette belle victoire, se poursuive sur cette même lancée. Nous espérons vous retrouver dès que possible et surtout en bonne santé, pour partager des moments tennistiques. En attendant, continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Pour rester informés des modalités d'inscriptions au club, dès que la situation permettra une reprise de l'activité, nous vous invitons à vous rendre sur notre page Facebook "Tennis club Zimmerbach" ou sur notre site internet : <http://tennisclubzimmerbach.e-monsite.com/>

André Schumacher, Président



2ACZ

2020 une année toute particulière, comme l'activité de bon nombre d'associations

La situation sanitaire n'a pas permis à notre association de poursuivre toutes ses activités depuis le 5 mars, avec une timide reprise le 15 septembre, dans le strict respect des gestes barrières, très vite arrêtée suite au nouveau confinement.

L'association, dont le but est toujours d'apporter à la commune une belle palette d'activités et d'attractivités, a immédiatement suspendu ses manifestations dès les proclamations du

gouvernement, afin de protéger toutes les personnes, au grand regret des adhérents de notre village, et des communes voisines qui apprécient toujours ces moments de rencontres sportives, culturelles, de bien-être, de convivialité, mais aussi pour les animatrices et animateurs qui assurent les cours avec professionnalisme.

La traditionnelle rencontre des véhicules anciens qui se tient toujours le deuxième dimanche de septembre a ainsi été annulé, comme l'atelier d'art floral, les cours de cuisine, les activités culturelles, sportives, bien-être, le projet des « talents dans la rue » et autres nouveautés.

Toutes ces manifestations seront reconduites en 2021 si le contexte épidémique le permet.

2ACZ a néanmoins mené une belle action dans le cadre d'Octobre Rose. Sur proposition d'une des couturières, Mélanie, les deux groupes, animés par Isabelle Boës pour la couture, Françoise Dufourg et Véronique Schott pour le patchwork, ont confectionné des coussins « cœur » destinés aux dames en soin pour le cancer du sein, rejoint par Corinne Martin, animatrice de la discipline du bien-être « Gyrokinésis » qui a contribué à un achat de tissu. Des lots ont été remis au service de chirurgie de l'hôpital Pasteur de Colmar.



Toute l'équipe de 2ACZ souhaite une bonne santé à tous ses adhérents, animatrices, animateurs, bénévoles, partenaires, en attendant le plaisir de pouvoir se retrouver lors de jours meilleurs.

Retrouvez le programme des activités sur notre site www.2acz.jimdo.com ou pour tout autre renseignement écrivez à 2acz@orange.fr

Brigitte Butterlin, Présidente

LES ENFANTS D'ABORD, EN 2020, TOUS SOLIDAIRES !



En 2020 l'association Les Enfants d'Abord aurait dû

- contribuer à la classe verte dans les Vosges et la classe de mer à Quiberon de nos enfants
- soutenir l'organisation d'un concert à l'église de Turckheim avec le conservatoire de Colmar
- organiser la désormais traditionnelle marche des familles et notre non moins célèbre kermesse
- animer le village de Walbach au son des chants de la St Nicolas
- et participer à tant d'autres projets qui font pétiller les yeux de nos enfants...

... mais le virus en a décidé autrement et aucun de ces événements n'a pu avoir lieu...

Ce n'est que partie remise nous l'espérons, et l'association continue de poursuivre au mieux ses actions dans la mesure du possible et le respect des règles sanitaires.

Nous avons aussi pu compter sur le soutien des mairies de Zimmerbach et Walbach, et bénéficier d'une subvention de la part du Conseil départemental au titre du Fonds d'Urgence Solidarité Associations Alsaciennes.

Ces actions, non seulement soutiennent nos enfants, nos écoles et leurs enseignants ainsi que le périscolaire, mais aussi nos commerces et producteurs partenaires. En cette période compliquée, il est bon de pouvoir compter sur cette solidarité !

Alors pour toutes ces raisons nous souhaitons vous dire MERCI pour votre fidélité sans cesse renouvelée et en profiter également pour remercier les parents bénévoles qui s'investissent régulièrement.

L'association Les Enfants d'Abord vous souhaite une très belle année 2021, qu'elle vous garde en bonne santé et entourés de vos proches !

Sophie Bouvier, Présidente

LES AÎNÉS DU JEUDI

Une pensée toute particulière pour le groupe des « aînés du jeudi » privé de leur rendez-vous hebdomadaire et des sorties prévues.

Pensons aussi à l'ensemble des aînés de notre village. Ces confinements sont pour eux une double peine.

Souhaitons-leur de se protéger au mieux afin de les retrouver, comme auparavant, dans la gaieté et la bonne humeur.

Protégez-vous, protégeons-nous.

Brigitte Butterlin

JEUX

❖ QUIZZ

Question 1 : A quelle date le nom « Zimmerbach » a-t-il été mentionné pour la première fois ?

- a) 1234
- b) 1034
- c) 1134

Question 2 : En quelle année les deux parties du village ont-elles été définitivement (espérons) réunies ?

- a) 1789
- b) 1871
- c) 1842

Question 3 : Qu'a fait l'abbé Vuillemin dans la salle sous la mairie qui porte son nom ?

- a) Dispensé les premiers cours de catéchisme
- b) Caché des résistants pendant la Seconde Guerre mondiale
- c) Réparé des morceaux de l'orgue de l'église

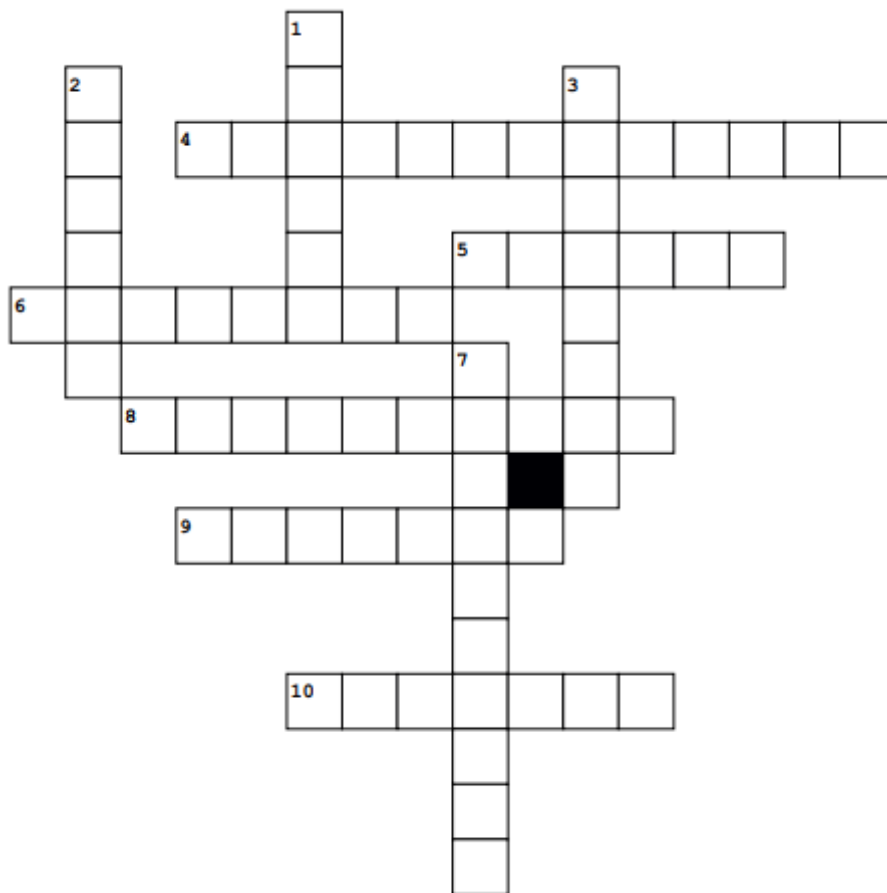
Question 4 : En quelle année l'école a-t-elle été baptisée Charles Perrault ?

- a) 1987
- b) 1990
- c) 1993

Question 5 : Quelle est l'altitude maximale de Zimmerbach ?

- a) 685 mètres
- b) 607 mètres
- c) 622 mètres

❖ MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

- 4. Grâce à lui, l'église est protégée contre les dragons
- 5. Votre nouveau lieu de rendez-vous
- 6. Ont déménagé à Turckheim
- 8. Dans la manche
- 9. 17
- 10. Domine le village

VERTICAL

- 1. Aménagé par Emile Ottmann
- 2. Notre surnom
- 3. A conté de belles histoires
- 7. Entre Zimmerbach et Walbach

❖ PHOTO MYSTÈRE



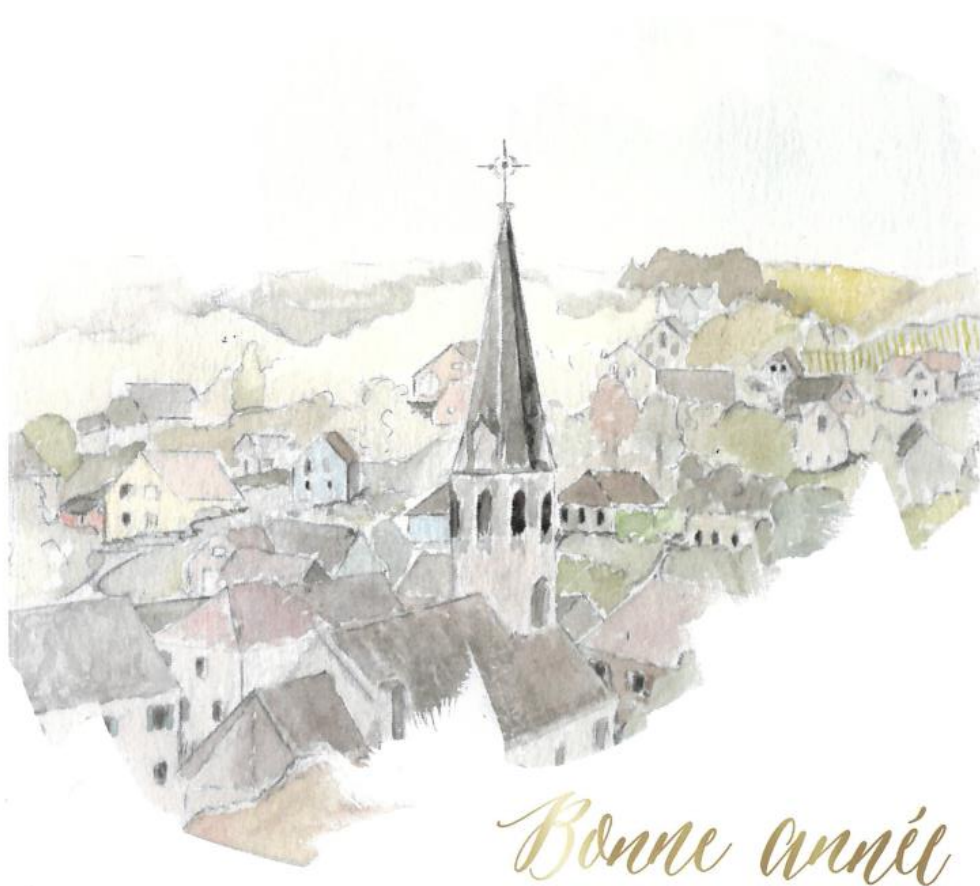
Où cette photo de Zimmerbach a-t-elle été prise ?

.....

Nous vous invitons à retourner vos réponses en mairie. Un tirage au sort aura lieu pour départager les bonnes réponses. Une récompense est à la clé pour le ou la gagnant(e).

ANNUAIRE DES SERVICES

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone			
			Professionnel	Domicile	Portable	Fonction
Dr GUTH	François	13 rue de la Gare, 68230 WALBACH	03.89.71.10.01			Médecin
Dr BUCHLIN	François	5 place de la République, 68230 TURCKHEIM	03.89.27.06.97			Médecin
Dr MEYER	Caroline	5 place de la République, 68230 TURCKHEIM	03.89.27.06.97			Médecin
Dr BALLAND	Marie- Hélène	5 place de la République, 68230 TURCKHEIM	03.89.27.06.97			Médecin
Dr BABIN	Stéphane	1A place de la République, 68230 TURCKHEIM	03.89.27.14.10			Médecin
Dr OTTENWELTER	Bernard	13 rue de la Gare, 68230 WALBACH	03.89.71.10.01			Médecin
Dr VERDUN	François	5 place de la République, 68230 TURCKHEIM	03.89.80.93.82			Médecin
Dr PERILLE	Philippe	1A place de la République, 68230 TURCKHEIM	03.89.27.32.12			Médecin
CLINIQUE VETERINAIRE MUNSTER <i>Dr MAHLER et REMY</i>		14 rue des Remparts, 68140 MUNSTER	03.89.77.21.25 03.89.77.17.03			Vétérinaires
CLINIQUE VETERINAIRE du Docteur REMY	Patricia	8 rue Sebastopol, 68140 MUNSTER	03.89.77.17.03			Vétérinaire
CLINIQUE VETERINAIRE DU HOHLANDSBOURG <i>Dr GROSSETETE</i>	Catherine	10A rue Clémenceau, 68920 WINTZENHEIM	03.89.80.84.30			Vétérinaire
EHRHART	Christiane	16 rue Principale, 68230 ZIMMERBACH		03.89.71.06.20	06.08.93.21.15	Infirmière
KLEE	Caroline	4 rue de l'Eglise, 68230 ZIMMERBACH	09.66.83.08.76			Infirmière
ROS	Geneviève	13 rue du Tokay, 68230 ZIMMERBACH	03.89.71.10.64	03.89.86.66.39	06.72.88.66.39	Infirmière



Bonne année

Peinture : Magali DALLOZ

**Le conseil municipal et tous les membres
du personnel vous souhaitent
une très bonne année 2021**

Retrouvez toutes les infos et davantage sur le site actualisé en permanence : www.zimmerbach.fr, sur PanneauPocket et notre page Facebook



@Communed Zimmerbach



PanneauPocket : Zimmerbach

Directeur de la publication : Jacques Muller. Rédacteur en chef : Benjamin Huin-Morales.
Equipe de rédaction : Magali Dalloz, Thomas Hess, Patricia Losito, Didier Maquin, Rosalie Fornara et Claire Duprez
Imprimé à la Mairie de Zimmerbach, 25 rue Principale à 68230 ZIMMERBACH
☎ : 03 89 71 10 14 - Courriel : mairie@zimmerbach.fr

